

Un point sur la contractualisation des universités

La contractualisation est rapidement évoquée dans le Plan JOSPIN de l'an passé. Il faut d'une part se référer aux circulaires d'application (ou aux discours !) du ministre pour voir les orientations qui sont prises. Il est surtout nécessaire d'en voir les traductions concrètes au sein même des universités, dans la préparation des contrats quadriennaux. C'est notamment sur ce terrain que des luttes peuvent naître contre la politique de Jospin.

Car la contractualisation est à la fois une politique en soi, et à la fois l'instrument qui permet d'imposer et de coordonner entre eux les différents volets de la politique ministérielle (réformes de l'aide sociale, des formations, aménagement des campus...) et des politiques antérieures (Erasmus, recherche, formation des maîtres...).

1 Une politique en soi

-Par la gestion de la pénurie : on impose aux Universités la fixation de priorités hiérarchisées, d'objectifs sur lesquelles elles sont jugées. Dans la redéfinition des formations, le ministère oblige les UFR à répondre selon des grilles très étroites qui ne permettent pas de faire un réel état des lieux des manques et des besoins. En fait l'Etat cherche à se décharger de ses responsabilités dans la crise sur le dos des établissements supérieurs.

-Une méthode anti-démocratique : Tirant les enseignements du mouvement Devaquet, le gouvernement fait passer une réforme par décrets ou par incitation des présidents d'universités. Il n'y a pas de débat à l'Assemblée.

De plus, une pseudo-concertation est organisée dans les Facs. Des commissions sont mises en place, mais elles ne travaillent que dans des orientations très précises : celles de la mise en oeuvre des projets Jospin. La grande masse des étudiants est exclue de ces réunions, colloques... que ce soit dans leur participation aux débats ou dans la prise en compte de leurs intérêts présents ou à venir.

Ceci n'est pas un frein à la lutte : des colloques ont été envahis comme à Caen par exemple, dans plusieurs villes, l'UNEF et les étudiants ont agi sur cette question.

-La question du financement : Le projet Jospin, par le biais de la contractualisation, s'appuie sur 20 ans de désengagement de l'Etat pour le pousser encore plus loin, pour appuyer l'entrée des collectivités locales et du privé dans les Facs. On organise un transfert des compétences et des charges par exemple dans le domaine de la vie de l'étudiant et de l'environnement universitaire (chambres pour étudiants, restauration, BU, ventes d'espaces des campus au privé...). Dans le domaine des constructions universitaires, pour 90, l'Etat ouvre un ligne de programme de 60 millions mais n'en finance que 32. Aux Universités de trouver le reste. C'est le sujet de l'autonomie qui refait surface.

-Une politique de hiérarchisation : ...des universités... : Les vagues de contractualisation qui s'étalent dans le temps différencient des universités-pôles européens (Grenoble, Toulouse, Strasbourg), des universités d'élite et d'autres de seconde zone; cette situation étant renforcée par les capacités de financement différentes d'une région ou d'un département à l'autre.

...des formations... : L'entrée du privé favorise les filières d'élite, qui bénéficie d'apports directs des entreprises (voir la commission formations)

...entre étudiants... : Cette politique entraînera une hausse du prix des services étudiants, l'entrée des prêts bancaires augmentera la discrimination sociale. Au niveau des formations, leur "rénovation" s'accompagne souvent d'une diminution du volume d'enseignement.

2 Le lien entre les volets du plan Jospin

La contractualisation est donc aussi la méthode mise au point par le Ministère pour coordonner et imposer dans les Universités les différents pans d'une réforme globale. Elle concerne la refonte des premiers et des seconds cycles, la rénovation de l'aide sociale, le projet Erasmus. De plus, l'ensemble de ces attaques s'étant étalées dans le temps, on peut s'attendre à d'autres coups dans l'avenir, comme sur la recherche et les troisièmes cycles par exemple).

La réforme des 1^{ers} cycles

Elle favorise l'éclatement des formations et l'instauration d'une sélection déguisée à l'entrée en Licence. Dans de nombreux cas, c'est la diminution du nombre de cours et de TD (aussi appelée renforcement de l'autonomie des étudiants-sic!) qui se dessine.

La réforme des 2^{nds} cycles

Non encore adopté de façon définitive, ce décret se propose de regrouper les **diplômes nationaux (DN)**.

En fait cette refonte des DN se fait "en conformité avec les besoins de l'économie nationale", une grave menace pèse donc sur chacun des diplômes déjà existants : sont-ils en "conformité" quel est pour le ministre le sens de cette conformité ? Cela implique-t-il des numéris clausus à l'entrée en fonction des planifications établies par "l'économie nationale", (c'est à dire le patronat) ?

Ensuite, il est proposé d'assortir ces nouveaux DN de **mentions locales** "en fonction des besoins de l'économie régionale". On aboutirait donc à un panachage entre DN et DU qui passe par la professionnalisation et un contrôle encore plus massif de nos formations par les collectivités territoriales et les entreprises. (voir la note d'info envoyée récemment aux AGE).

La réforme de l'aide sociale

Nous n'aborderons ici que la **réforme des bourses**. Elle sera mise en place dans 4 académies-test à la rentrée. Les bourses seront dorénavant attribuées par des commissions d'université (sur quels critères ?) et non plus par le rectorat. Un panachage bourses/prêts bancaires doit être instauré et l'étudiant sera obligé d'accepter la formule proposée. Pour plus de détails, voir le rapport de la commission aide sociale. Encore une fois c'est la privatisation qui se met en route avec l'introduction des banques dans le système d'aide sociale, prétexte au désengagement de l'Etat.

L'orientation générale qui guide le projet Jospin est donc le désengagement de l'Etat, l'autonomie des Universités, leur privatisation, leur mise sous tutelle des pouvoirs locaux et financiers. Il y a aujourd'hui une imbrication étroite entre désengagement financier, politique de contractualisation, refonte des formations et de l'aide sociale, volonté de renforcer les sélections sans que l'on puisse dire que c'est l'un de ces éléments qui guide l'autre : (exemples)

Les commissions formations, europe, aide sociale seront donc le moment pour confronter nos expériences, pour mettre en évidence les cohérences qui se dégagent dans la mise en œuvre concrète du plan Jospin.

La commission financement des universités permettra (entre autres !) de préparer la riposte face au désengagement de l'Etat et aux fausses solutions que Jospin entend appliquer.

N. Briard